



Formulaire à compléter par vous-même (1ère partie), par votre (vos) assureur(s) (2ème partie) et à joindre à la demande d'aide juridictionnelle en cas de non-intervention de ce(s) dernier(s).

DEMANDE D'INTERVENTION AUPRES DE L'ASSUREUR

Loi n°91- 647 du 10 juillet 1991

Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991

1ère PARTIE : à remplir par	le demandeur
Votre nom d'usage (nom Vos prénoms :	om de naissance :
Votre adresse:	
Votre numéro de téléphor	Commune: Pays: ne: _ _ _ _ _
	Prise en charge par l'assureur avant toute demande d'aide o bureau d'aide juridictionnelle
Circonstances détaillées c	de l'événement :
	le
	ON DE NON PRISE EN CHARGE à remplir par l'assureur chaque fois qu'il le litige ou différend déclaré
Nom de la société :	
Référence Correspondant	t:
L'organisme d'assurance	:
atteste que le demande différend déclaré.	eur n'est pas couvert par un contrat garantissant le litige ou le
L'organisme d'assurance	déclare sincères et véritables les mentions de la présente.
Fait à	